

Hors commission n° 2

**Conseil Départemental
Réunion du 15 décembre 2025**

**Autorisation d'ester en justice
Rapport d'information**

L'article L.3221-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « le Président du Conseil Départemental peut, par délégation du Conseil Départemental, être chargé pour la durée de son mandat d'intenter au nom du Département les actions en justice ou de défendre le Département dans les actions intentées contre lui dans les cas définis par le Conseil Départemental. Il rend compte à la plus proche réunion du Conseil Départemental de l'exercice de cette compétence ».

Par délibération du Conseil Départemental en date du 1er juillet 2021, une délégation m'a été accordée pour exercer cette compétence pour la durée de mon mandat.

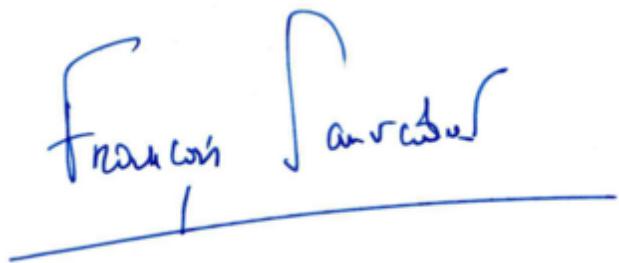
En application des dispositions de l'article L.3221-10-1 précité, vous trouverez, en annexe, différentes fiches pour vous rendre compte des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de cette délégation depuis la dernière réunion du Conseil Départemental.

Ces fiches sont relatives :

- aux contentieux généraux,
- aux procédures judiciaires suivies au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance avec l'assistance d'un avocat,
- à une constitution de partie civile devant le Tribunal Judiciaire de Dijon.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre acte de ces éléments.

Le Président



François SAUVADET
Ancien Ministre

ANNEXE
(Version Anonymisée)

FICHE 1/ CONTENTIEUX GÉNÉRAUX

Tribunal Administratif de Dijon

Dossier : Madame M.C.

Par requête en date du 8 octobre 2025, notifiée le 10 octobre 2025 au Département, Mme M.C. a saisi le Tribunal Administratif en vue de contester une décision prise par le Département au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Un mémoire en défense a été adressé au Tribunal Administratif afin de défendre les intérêts du Département dans cette affaire.

Tribunal Administratif de Dijon

Dossier : Monsieur P.M.

Par requête en date du 21 octobre 2025, notifiée le 22 octobre 2025 au Département, M. P.M. a saisi le Tribunal Administratif en vue de contester un refus de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Un mémoire en défense a été adressé au Tribunal Administratif afin de défendre les intérêts du Département dans cette affaire.

Tribunal Administratif de Dijon

Dossier : Madame C.B.

Par requête en date du 27 octobre 2025, notifiée le 29 octobre 2025 au Département, Mme C.B. a saisi le Tribunal Administratif en vue de contester un refus d'attribution de Carte Mobilité Inclusion mention « Stationnement ».

Un mémoire en défense a été adressé au Tribunal Administratif afin de défendre les intérêts du Département dans cette affaire.

Tribunal Administratif de Dijon

Dossier : Madame C.F.

Par requête en date du 27 octobre 2025, notifiée le 29 octobre 2025 au Département, Mme C.F. a saisi le Tribunal Administratif en vue de contester un refus d'attribution de Carte Mobilité Inclusion mention « Stationnement ».

Un mémoire en défense a été adressé au Tribunal Administratif afin de défendre les intérêts du Département dans cette affaire.

Tribunal Administratif de Dijon

Dossier : Monsieur B.A.

Par requête en date du 21 octobre 2025, notifiée le 30 octobre 2025 au Département, M. B.A. a saisi le Tribunal Administratif en vue de contester l'attribution d'une amende administrative générée dans le cadre d'un indu de Revenu de Solidarité Active.

Un mémoire en défense a été adressé au Tribunal Administratif afin de défendre les intérêts du Département dans cette affaire.

FICHE 2/ PROCÉDURES JUDICIAIRES SUIVIES AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE AVEC L'ASSISTANCE D'UN AVOCAT

IDENTITÉ DE LA VICTIME	PROCÉDURE	PERSONNES CONCERNÉES	CADRE D'INTERVENTION
K.M. née en 2022	Faits de violence sur la conjointe en présence de l'enfant	Ascendant légitime	Procureur de la République
C.M. née en 2023	Faits de violence sur la conjointe en présence de l'enfant	Ascendant légitime	Procureur de la République
I. H. Z. née en 2009	Faits d'agression sexuelle incestueuse et non dénonciation des faits	Ascendant légitime	Juge d'Instruction
M.M. née en 2008	Provocation à faire usage d'alcool et de stupéfiants	Tiers	Procureur de la République
J.P.L. née en 2009	Provocation à faire usage d'alcool et de stupéfiants	Tiers	Procureur de la République
J.L.M. née en 2008	Provocation à faire usage d'alcool et de stupéfiants	Tiers	Procureur de la République
E.K. né en 2008	Provocation à faire usage d'alcool et de stupéfiants	Tiers	Procureur de la République
C. B. née en 2010	Faits de viol	Ascendant légitime	Procureur de la République
A.M.N. né en 2024	Faits de violence sur mineur de quinze ans suivie d'incapacité supérieure à 8 jours	Ascendant légitime	Juge d'Instruction
C. C. née en 2012	Faits de violence sur la conjointe en présence de l'enfant	Ascendant légitime	Procureur de la République
N. V. C. née en 2010	Faits de violence avec arme à son encontre	Tiers	Procureur de la République
M.R. née en 2010	Faits de violences volontaires habituelles	Ascendant légitime	Procureur de la République

FICHE 3/ CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE DIJON

Tribunal Judiciaire de Dijon – Audience du 6 novembre 2025

Dossier : Monsieur O.G.

Faits : Provocation à faire usage d'alcool et de stupéfiants à l'encontre de jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance

Date de la plainte : 24 octobre 2024

Date de la constitution de partie civile : 4 novembre 2025